

Accommodement raisonnable

ANTHONY CÔTÉ

« Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé » - extrait du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry.

Avant de mordre dans le sujet, l'auteur vous invite à lire les courts témoignages suivants.

Laurent, le randonneur sans chien – « Ce ne sont pas vraiment les chiens qui me dérangent quand ils ont un comportement "de chien civilisé", ce sont les maîtres qui décident pour moi que leur chien est gentil et que je dois aimer tous les chiens. Contrôler le chien en sentier ne suffit pas. Je suis toujours contrarié quand un chien détaché me jappe après et insiste pour venir me sentir le... » Y-É pas méchant, y veut juste jouer » n'est pas une réponse acceptable de la part du maître. Je vais dans la forêt pour rencontrer la nature, pas pour croiser des chiens plus ou moins gentils. »

Carole, et son chien – « Rivée à mon écran... je reçois un premier avis : une balle est déposée sur mes genoux... mais j'ai un travail à finir. Bon, la balle ne suffit pas comme message, alors sa tête se dépose lourdement sur mon genou, suivi d'un long soupir. Oh..., elle saisit sa balle et commence à tourner en rond d'excitation : j'ai compris, on va jouer dehors ! Et bien moi, depuis plus de trente ans, me discipliner pour faire de l'exercice rime avec marcher en forêt grâce au pouvoir de persuasion d'un chien, mon chien. Et la forêt est là, juste de l'autre côté de ma porte... le temps n'existe plus, il n'y a que les bruits, les odeurs et les découvertes

qui me dictent les sentiers que je vais emprunter. »

Lady, et son maître – « ... une grande marche en forêt, c'est une de mes grandes joies. Là, tout change, je fais de courtes rencontres avec des humains et des chiens, mais ça ne dure jamais longtemps, car les odeurs révèlent la présence de beaucoup d'animaux... quand je suis une piste, ça va dans tous les sens et je peux courir des heures sans me fatiguer. Bien sûr, je reviens voir mon maître, je ne veux pas qu'il se perde. »

Ce n'est pas nous, les gestionnaires de sentiers de plein air, qui allons régler le débat du pour ou du contre les chiens dans les sentiers. Ceci devient de la gestion de conflit et, aucun gestionnaire bénévole ne veut jouer à la « police » dans les sentiers.

Retenez ceci : les règlements municipaux sont sans équivoque, aucun chien ne peut être à l'extérieur sans laisse, même sur votre terrain s'il n'est pas clôturé. Le règlement est catégorique dans l'espace public, sauf dans les parcs à chiens. Certains sites de plein air défendent carrément l'accès aux chiens. En forêt, ce sont les plaintes qui poussent l'application de ce règlement.

Les consignes

Par contre, nous, les gestionnaires bénévoles, pouvons tenter de faire « l'éducation des maîtres » pour qu'eux, à leur tour, éduquent ou fas-

sent éduquer leur animal pour lui apprendre ce qui est attendu de lui en promenade (NDRL à la fin). Ce sont les rencontres qu'il faut gérer, surtout avec le nombre croissant de randonneurs. Vous devez faire comprendre à votre chien ce qui n'est pas acceptable lorsqu'il fait une balade avec vous dans les sentiers. Tant que cette éducation n'est pas chose acquise pour Pitou, s'il vous plaît, vous abstenir de faire des promenades avec lui dans les étroits sentiers en forêt. Comme mentionné dans l'un des témoignages, ceux que vous allez rencontrer ne sont pas tous convaincus que votre chien est leur « meilleur ami ». Voici donc ce qu'un randonneur sans chien (et les gestionnaires de sentiers) attendent de vous... et de votre chien :

- À l'approche d'un autre randonneur, votre chien pourrait aboyer pour dire bonjour ou pour avertir son maître. Un chien qui jappe c'est normal ! C'est sa façon de s'exprimer. Vous devez, par contre, savoir ramener votre chien à l'ordre rapidement dans le contexte qui nous concerne.
- Si vous vous octroyez un passe-droit et qu'il est en liberté, rappelez-le à vos côtés... et il doit obéir. Un randonneur pourrait même vous en faire la demande formelle.
- Retenez votre chien près de vous par son collier tout en dégagant le sentier pendant le passage du randonneur. Le contraindre avec la laisse demeure insuffisant si



Ne partez pas sans au moins deux sacs à crottes quand vous partez en promenade. Si à 3 ans et demi, elle peut le faire, vous pouvez en faire autant !

Photo: Carole Bouchard

vous chien peut s'éloigner, même d'un pas, car les randonneurs doivent passer près de vous tout en demeurant dans le sentier.

- Laissez le temps aux passants de s'éloigner si vous voulez le remettre en liberté.
- Notez que ce ne sont pas tous les chiens qui réussiront à faire des promenades sans laisse. Vous pourriez être obligé de garder votre chien en laisse en tout temps. Même en laisse, il est inacceptable qu'il aboie sans arrêt ou que vous soyez obligés de tempérer son exubérance.
- Ne permettez pas à votre chien de pister les animaux sauvages (*désolé Lady!*). Contraindez-le à rester dans le sentier autant que possible sans trop s'éloigner de vous.
- Avec un nombre croissant de randonneurs, les signes de votre passage devraient être nuls. Ne partez pas sans au moins deux sacs à crottes. Ce printemps, avant la fonte complète de la neige dans

les sentiers, mon épouse et moi avons ramassé au-delà de 10 kg de crottes sur une distance d'environ trois kilomètres. Soyez donc vigilant durant votre promenade. Quoiqu'il ne soit pas agréable de « promener » ces petits sacs remplis, c'est le prix à payer pour respecter l'environnement et les autres randonneurs.

Anecdote – à la base, un chien est un animal territorial : il marque son territoire et laisser sa « trace » est important pour la gent canine¹. Alors, imaginez « l'emmerdement » généré par un chien en « libération conditionnelle » qui revendique le sentier près de chez lui comme faisant partie de son territoire... imaginez maintenant qu'il y ait deux chiens « libérés » à la même adresse !

Bonne randonnée !

1. Magalie Monnière, maître-chien, Beauharnois

NDLR – Consultez le site web www.wouflaurentides.org « Activités pour les membres » pour les activités d'éducation canine et/ou une liste des maîtres-chiens dans la région.

Bilan routier 2017

Hausse des décès chez les jeunes

BENOÎT GUÉRIN

En 2017, le nombre de décès et de blessés graves sur la route a connu une hausse sur une période d'un an. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, le nombre de décès a malheureusement augmenté en une seule année de 65 % alors que chez les plus de 75 ans, on constate plutôt une baisse de 27,6 %.

On s'interroge à savoir si ces chiffres sont représentatifs d'une nouvelle tendance ou si 2017 a été seulement une mauvaise année puisque sur une période de cinq ans, depuis 2012, le nombre de décès est en baisse de 1,9 %.

Par ailleurs, on constate une augmentation de 11,3 % des décès de piétons impliqués dans un accident de la route. Ce chiffre grimpe à 25 % d'augmentation sur une période de cinq ans.

Sur l'ensemble des décès, on compte 58 % des victimes qui sont des automobilistes alors que, 19 % sont des piétons et 14 % des cyclistes.

Plus près de chez nous, dans les Laurentides, on remarque une diminution de 5,6 % des décès dans la dernière année, mais une augmenta-

tion par rapport aux cinq dernières années.

Selon la Sûreté du Québec, la vitesse serait responsable de 30 % des accidents. La distraction comprenant l'utilisation des cellulaires au volant ayant causé 10 % des accidents dépasse même maintenant l'alcool au volant comme cause d'accidents. Fait à souligner, contrairement à la croyance populaire, 63 % des accidents se produisent le jour entre 8 h et 20 h.

Malgré tout, on constate une nette amélioration depuis 1973, année où on a atteint un sommet dans l'histoire du Québec avec 2 209 victimes, en tenant compte, faut-il le rappeler, d'une importante augmentation de titulaires de permis et du nombre de véhicules sur nos routes.

D'après les autorités, le nouveau Code de la route avec, par exemple, un couvre-feu pour les jeunes conducteurs, permettra d'inverser la tendance de la dernière année, enfin on l'espère.





RENOIT ETHIER DD
Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir... .

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)